

## Direction de la scolarité

Ref: CFVU2020/20-0607

## **CFVU DU 25 JUIN 2020**

## DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 11 JUIN 2020.

La commission formation et vie universitaire de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 25 juin 2020 réunie sous la présidence de Madame Marie MELLAC,

Vu le code de l'éducation,

Vu la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19, Vu le décret n° 2020-344 du 27 mars 2020 complétant le décret n° 2020-293 du 23 mars 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,

- ➤ APPROUVE (le cas échéant à l'unanimité de ses membres) LE PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 11 JUIN 2020.
- Délibéré par la commission formation et vie universitaire, à Pessac, le 25/06/2020.

Nombre de membres présents	29
Nombre de membres représentés	7
Nombre d'abstentions	1
Nombre de suffrages exprimés	36
Nombre de votes pour	35
Nombre de votes contre	0

Le Président de l'Université Bordeaux Montaigne,

Lionel LARRÉ.

Annexe: CFVU 2020/20-0607